

RÉUNION DU 28 MAI 2025

Réunion sur convocation par mail du 10/05/2025

Présents : ETIENNE Mickaël, PRACASTIN Gilles, BERNARDO-AFONSO Agnès, ARCHIMBAUD Anthony, MAZET Yves, LEVADOUX Pierre, AUGER Alain, DUPARC Gaëlle, RIGAUD Adrien, BEULATON Sébastien, FLORE Fabien, BARTHELEMY Cyrille, COURTIAL Robert, JARRIGE Didier.

Excusés : GAILLARD Rachel, CLEMENT Jean-François, LAGRANGE Morgan, LUCE Gérald, PLANTIN Jean- Marc, CHASTAGNIER Jean-Paul, PEREIRA Paulo, NIERMONT Daniel, ROUGERON-SABY Stéphanie

Absents : MARCAUD Jean, THURET David,

* * * * *

En préambule, Le Président de la CEJ remercie l'ensemble des membres pour l'investissement, la rigueur apportée, qui a permis un bon fonctionnement de la Commission, une bonne organisation de la saison, des compétitions, du Fal...

ORDRE DU JOUR

1. Préparation de la journée des Débutants du 14/06/2025
2. Bilan : les Finales Pitch 2025, les actions des Techniciens
3. Evolution des documents utilisés pour les plateaux, formalisation d'un règlement, évolution des amendes
4. Les Incivilités
5. Le calendrier 2025/2025
6. Questions diverses

RELEVÉ DE DECISIONS

1. Préparation de la Journée des Débutants du 14/06/2025

Référent : Sébastien Beaulaton CTD,

Date et lieu : 14/06/2025 sur le site des Gravanches

Installation dès le vendredi -

Gestion des terrains : Equipe Technique

Répartition des membres présents par poste : Accueil, Stand Kizoo

2. Bilan

Les finales U13 Pitch

Les finales ont eu lieu à Thiers le samedi 05 avril 2025, avec une nouvelle organisation.

- Les Tests : nouveau fonctionnement apprécié avec 12 membres de l'Equipe Technique, un terrain fermé (sans parents), timing bien géré avec même de l'avance.
- Le Quizz : Pas plus de monde dans la salle – 1 flux d'entrée et 1 flux de sortie à conserver – Quizz FFF.
- Stand photo : Bon format – Attention au positionnement des kakémonos.
- Pistes d'amélioration : Avancée horaire du 1^{er} match, Arbitrage avec accompagnement des Jeunes à la touche, Vérification d'avant-match : couleur maillot gardiens, présence sur les bancs de touche, réunion de concertation à prévoir en amont avec les arbitres, Carton vert, mise en place de l'application pour suivre la journée en direct, réfléchir à une tenue commune et spécifique pour les arbitres (ex : tee-shirt commun)

L'action des techniciens sur la saison 2024/2025

Un bilan complet sera présenté à l'Assemblée Générale :

- Foot Animation : 48 plateaux visités – bonne répartition sur le département (12 en U7, 16 en U9, 20 en U11) – Pas de soucis relevés sur les plateaux visités, sans doute en lien avec la présence des techniciens ou membres de la commission.
- Accompagnement des Clubs : 61 visites ce qui représente 33 clubs sur les 74 du District (ayant des jeunes) – Bonne répartition sur le département.
- Formation : 16 CFI de réalisés dont 2 mutualisés avec l'Allier et la Haute-Loire soit 258 personnes formées (36 femmes et 222 hommes), sans compter 36 personnes parties se former dans un district différent ou en ligue.
Choix d'un secteur géographique par saison (Secteur Thiernois cette saison) pour accueillir les cfi. Créneaux du lundi au dimanche.

49 clubs ont au moins inscrit un stagiaire / 22 clubs sans aucun stagiaire – Bilan à établir sur deux ans pour être exploitable.

Organisation avec 1 technicien par CFI et 1 membre de commission technique :

CFI seniors: Morgan Lagrange

CFI U14U19: Fabien Flore

CFI U10U13: Sébastien Beaulaton

CFI U6U9: Adrien Rigaud

- Commission de Prévention : Participation de Sébastien Beaulaton à une commission de Prévention des Incivilités en lien avec des comportements d'éducateurs.

Bilan de l'interdistrict U13 (Fabien FLORE)

Expérimentation sur la troisième phase interdistrict U13 Puy de Dôme/Allier

Aspect technique de cette expérimentation : 5 frappes de penalty en fin de match par enfant, non comptabilisé pour le match, Fiche d'observation et d'analyse de pratique de l'équipe par le coach, Protocole d'avant et d'après match, Action PEF sur thématique à choisir par des proposition (arbitrage, capitaneat...), Même temps de jeu pour tous les enfants.

3. Evolution des documents utilisés pour les plateaux, formalisation d'un règlement, évolution des amendes

Bilan de la dernière phase par catégorie en foot d'animation avec :

- relevé des amendes,
- échanges autour des documents (fiches de présence et de plateaux) en vue de les modifier pour tenter d'alerter sur plus de rigueur à la complétude et de limiter les amendes liées au remplissage notamment pour la saison prochaine.
- élaboration d'un règlement pour le Foot d'Animation pour la saison prochaine (annexe 1), qui sera mis en ligne mais également distribué lors des réunions de rentrée
- modification des amendes (objet et montants) pour la saison à venir, en lien avec les constats de cette saison et les nombreuses incivilités (annexe 2).
- proposition d'améliorations du FAL, pour remontée à la FFF par Sébastien Beaulaton (annexe 3).

4. Les Incivilités

Augmentation significative des incivilités sur le terrain ou sur les bords de stade en compétition de jeunes. Nombreux dossiers U15, U18 et dernièrement U13 en Commission de Discipline pour violence entre joueurs.

En foot d'animation, événements existants mais plus bénin ; nombreux mails aux techniciens si incidents, qui interviennent rapidement auprès des clubs.

La décision est prise, conformément au règlement FFF, de ne plus accepter d'enfants non licenciés sur un plateau, y compris sur la phase 1 de chaque catégorie de joueurs, comme toléré jusqu'aux vacances de Toussaint.

Une alerte sur le sujet des Incivilités sera mise en avant sur rapport d'activités présenté à l'Assemblée Générale du 20 juin prochain.

5. Le calendrier 2025/2026

Le calendrier général est finalisé et sera adressé par mail aux clubs début juin, ainsi que mis en ligne sur le site du District.

Dates des réunions de rentrée :

U12/13 : Jeudi 04 septembre 2025

Responsables Ecole de Foot : Samedi 06 septembre 2025

U10/U11 : jeudi 11 septembre 2025

U8U9 : jeudi 18 septembre 2025

U6U7 : jeudi 25 septembre 2025

6. Questions diverses

- Equipe Technique :

- Fin du contrat d'apprentissage de Lena DA SILVA.
La Commission la remercie pour son engagement et la qualité de son travail.
Un cadeau lui sera remis lors de la dernière commission technique de fin juin.
- Formation BEF pour Adrien Rigaud avec 9 à 10 semaines d'absence sur la saison
- Recrutement d'un nouveau contrat d'apprentissage
- Evolution de l'équipe technique qui va impacter le nombre d'actions à réaliser sur la saison à venir.

-Journée des Débutants 2026 :

Quel format pour cette journée en l'absence du site des Gravanches, fermé pour travaux et changement d'orientation ?

Le Président de Commission
ARCHIMBAUD Anthony



ANNEXE 1



REGLEMENT FONCTIONNEMENT GENERAL FOOT ANIMATION

Saison 2025/2026

Ce règlement concerne la pratique du football d'animation (foot à 5 et foot à 8) pour les catégories **U6 à U11 garçons et filles**.



ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Commission Départementale des Enfants et des Jeunes est responsable de l'organisation de la pratique du football d'animation U6 à U11 garçons et filles.

Cette commission nomme un référent par catégorie (U6/U7 – U8/U9 - U10/U11), dont les coordonnées sont disponibles sur le site internet du District.

La pratique du football d'animation est réglementée par le document « Les règles du jeu de U6 à U13 » édité en 2022 par la FFF, intégré dans les documents « loi du jeu » et « livret de pratique » pour chaque catégorie sous la responsabilité de l'équipe technique du District du Puy de Dôme. Cf site internet du District du Puy de Dôme.

Les engagements, la planification, l'organisation, le suivi des plateaux de la pratique du football d'animation sont gérés au moyen de l'application **FAL** (Foot Animation Loisirs), outil de la FFF mis en service en septembre 2024 dans le Puy de Dôme.



ARTICLE 2 : LE CALENDRIER – LES EPREUVES – LES POULES

Le calendrier prévisionnel de l'ensemble de la saison (réunions / journées spécifiques / interclub / futsal / plateaux...) de la pratique du football d'animation est diffusé en juin et validé lors de la réunion des responsables Ecole de Football en début de saison.

A chaque phase, pour chaque catégorie, une réunion de présentation technique, documentaire et désignation des lieux de plateau se déroule dans les locaux du District, réunissant l'ensemble des clubs.

La saison des plateaux est découpée en phases :

- 2 phases pour les U6/U7 (Octobre-Novembre et Mars-Mai)
- 2 phases pour les U8/U9 (Septembre-Décembre et Mars-Mai)

- 3 phases pour les U10/U11 (Septembre-Octobre/Novembre-Décembre et Mars-Mai)
- 1 phase Futsal pour les 3 catégories (Janvier-Février)
- Des journées événementielles sont organisées sur les différentes phases.

Les épreuves sont les suivantes

- U6 spécifique mixtes (foot à 4)
- U6/U7 mixtes (foot à 4)
- U7 spécifique mixtes (foot à 4)
- U6/U7 Féminines (foot à 4)
- U8 spécifique mixtes (foot à 5)
- U8/U9 mixtes (foot à 5)
- U9 spécifique mixtes (foot à 5)
- U8/U9 Féminines (foot à 5)
- U10/U11 mixtes (foot à 8)
- U10/U11 Féminines (foot à 8)

Les poules sont constituées en fonction du nombre d'équipes engagées par épreuve et en respectant si possible les critères suivants par catégorie :

- U6/U7 : 7 à 10 équipes maxi (3-4 équipes maxi du même club) par poule
- U8/U9 : 7 à 10 équipes maxi (3 équipes maxi du même club) par poule
- U10/U11 : 6 équipes +- 1 équipe (2 équipes maxi du même club) par poule



ARTICLE 3 : LES ENGAGEMENTS – LES LICENCES – LES EDUCATEURS

Les engagements des équipes sont réalisés dans l'application **FAL**, en complétant les rubriques obligatoires par catégorie et en respectant les délais d'inscription, en début de saison.

Avant le début de chaque phase, un club peut demander à modifier son nombre d'équipes, son changement d'épreuve..., par mail auprès du secrétariat du District, selon les modalités précisées à chaque phase.

Les clubs peuvent émettre des souhaits particuliers lors de leur engagement dans l'application **FAL**.

Tous les joueurs et joueuses participants à un plateau doivent être licenciés dans leur club à la date de celui-ci, leur licence doit être valide pour la saison en cours.

Chaque club devra présenter, avec chaque équipe, un éducateur majeur, muni obligatoirement d'une licence (joueur-dirigeant-animateur-éducateur) valide pour la saison en cours.

En aucun cas un mineur licencié peut accompagner une équipe sans la présence d'un majeur licencié.

Toute personne intervenante sur le terrain, toute personne dont le nom est mentionné sur une feuille de plateau ou sur une feuille de présence doit être en possession d'une licence (joueur-dirigeant-animateur-éducateur) valide pour la saison en cours.



ARTICLE 4 : LES PLATEAUX

Les plateaux se déroulent le samedi matin* sur le lieu déterminé par les clubs lors de la réunion de présentation de chaque phase de la catégorie concernée.

*Horaire de référence 10h00, modulable sur la matinée avec l'accord de tous les clubs de la poule et information au secrétariat du District.

La pratique du football d'animation est réglementée par le document « Les règles du jeu de U6 à U13 » édité en 2022 par la FFF, intégré dans les documents « loi du jeu » et « livret de pratique » pour chaque catégorie pour le District du Puy de Dôme.

Le club recevant est considéré comme responsable du plateau, concernant l'organisation technique, administrative et peut prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement du plateau sur le plan réglementaire, sécurité...

Les clubs participants doivent remettre à leur arrivée sur le plateau, leur feuille de présence, au format papier, complétée (Attention aux rubriques obligatoires) au responsable du plateau.

Le responsable du plateau est en possession de la feuille de plateau qu'il complète (rubriques obligatoires, commentaires éventuels sur le déroulement du plateau, les clubs ou équipes absents et la remise des feuilles de présence de chaque club). Il récupère les feuilles de présence complétées de chaque club participant. Il saisit les résultats des matchs pour la catégorie U10/U11 et transmet les documents au moyen de l'application **FAL**.

Nota : Les rubriques obligatoires sont encadrées doubles et grisées sur la feuille de présence et sur la feuille de plateau.



ARTICLE 5 : ANNULATION DE PLATEAUX – ABSENCE D'EQUIPES

Lors de l'annulation d'un plateau, le club recevant (responsable du plateau) doit :

- Si annulation d'un plateau **avant le vendredi 16h00** précédant la date du plateau :
 - Prévenir les clubs participants (mail-SMS...)
 - Prévenir le secrétariat du district et/ou référent de la catégorie (mail)
- Si annulation d'un plateau **après le vendredi 16h00** précédant la date du plateau :
 - Prévenir les clubs participants (mail-SMS...)
 - Prévenir le référent de la catégorie (mail-SMS...)

La reprogrammation d'un plateau est possible avec l'accord de la Commission des Enfants et Des Jeunes.

Lors de l'absence d'un club ou d'une équipe, le responsable du club ou de l'équipe doit :

- Si absence prévue **avant le vendredi 16h00** précédant la date du plateau :
 - Prévenir le club recevant (mail-SMS...)
 - Prévenir le secrétariat du district et/ou référent de la catégorie (mail)
- Si **absence le jour du plateau** :
 - Le responsable du plateau notifiera sur la fiche de plateau l'absence de l'équipe concernée.

Toute modification concernant un plateau (club organisateur-lieu-horaire...) doit être signalée au secrétariat du district afin d'assurer la mise à jour des informations dans l'application **FAL**.



ARTICLE 6 - PARTIE ADMINISTRATIVE : VERIFICATION DOCUMENTS – AMENDES

La partie administrative-documents (feuille de présence-feuille de plateau-règlements...) et le suivi des plateaux sont accessibles et gérés au moyen de l'application **FAL**.

Le secrétariat du District et les référents de chaque catégorie sont les interlocuteurs des clubs pour la partie administrative.

Tous les documents utiles à la pratique du football d'animation sont également accessibles sur le site internet du District dans l'onglet « pratiques – football d'animation puis sélectionner la catégorie ».

Le club recevant doit transmettre tous les documents scannés, par l'application **FAL** avant le **MERCREDI soir** suivant la date du plateau.

– Documents à transmettre pour les catégories U6/U7 et U8/U9 G/F :

- Feuille de plateau entièrement complétée (Attention aux rubriques obligatoires) par le responsable du plateau à joindre dans « l'onglet feuille de plateau »
- Feuille de présence de chaque club, laissée le jour du plateau au responsable du plateau dans « l'onglet feuille de présence » en face de chaque équipe.
- VALIDEZ

– Documents à transmettre pour la catégorie U10/U11 G/F :

- Feuille de plateau entièrement complétée avec les résultats (Attention aux rubriques obligatoires) par le responsable du plateau.
- Feuille de présence de chaque club, laissée le jour du plateau au responsable du plateau.
- Saisir les résultats des matchs programmés.
- Scanner les documents (feuille de plateau et feuilles de présence) **sous un seul fichier** et le joindre sous « l'onglet feuille de challenge »
- VALIDEZ

Tous les documents transmis dans l'application **FAL** sont vérifiés par le référent de la catégorie et par des membres de la Commission des Enfants et Des Jeunes.

Le référent de catégorie à travers le suivi qui est réalisé à partir de l'application **FAL**, informera les clubs qui seraient dans une situation administrative irrégulière.

Toute non-conformité fera l'objet d'une amende conformément au barème défini pour le foot d'animation.



ARTICLE 7 : DIVERS

Tous les cas non prévus au présent règlement seront examinés et tranchés par la Commission des Enfants et Des Jeunes.

Ce règlement est applicable avec la version actuelle de l'application **FAL**, toute évolution de version pourra entraîner la modification de ce règlement.

ANNEXE 2

Proposition Amendes Foot Animation – sous réserve de validation du Comité Directeur

AMENDES EN FOOT D'ANIMATION	
Absence ou forfait sur plateau excusé	10 €
Absence ou forfait sur plateau non excusé	20 €
Absence sur journée festive (après inscription) Hors Journée des Débutants	20 €
Absence Journée des Débutants	50 €
Absence Réunion du Foot d'Animation	50 €
Plateau annulé sans avertir le District	25 €
Non transmission de la feuille de plateau et des feuilles de présence par l'organisateur du plateau, dans le FAL, au plus tard le mercredi soir suivant la date du plateau	40 €
Transmission incomplète de la feuille de plateau et/ou fiches de présence dans le FAL, dans le délai, par l'organisateur du plateau	15 €
Non remise de la fiche de présence au club recevant le jour du plateau	25 €
Feuille de plateau ou fiche de présence incomplète (rubriques obligatoires non remplies) - Hors numéro de licence	10 €
Absence de composition d'équipe (case des présents non cochée)	25 €
Absence numéro de licence (joueurs, encadrants d'équipe) sur fiche de plateau et fiche de présence	6 €
Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 1^{ère} phase	15 €
Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 2^{ème} phase	50 €
Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 3^{ème} phase	100 €
Non-respect du Règlement du Foot d'Animation	20 €

ANNEXE 3

Document établi par Yves Mazet (mise à jour le 02/06/2025) pour remontée à la F.F.F.

PROPOSITIONS D'AMELIORATION APPLICATION FAL

CONSTAT :

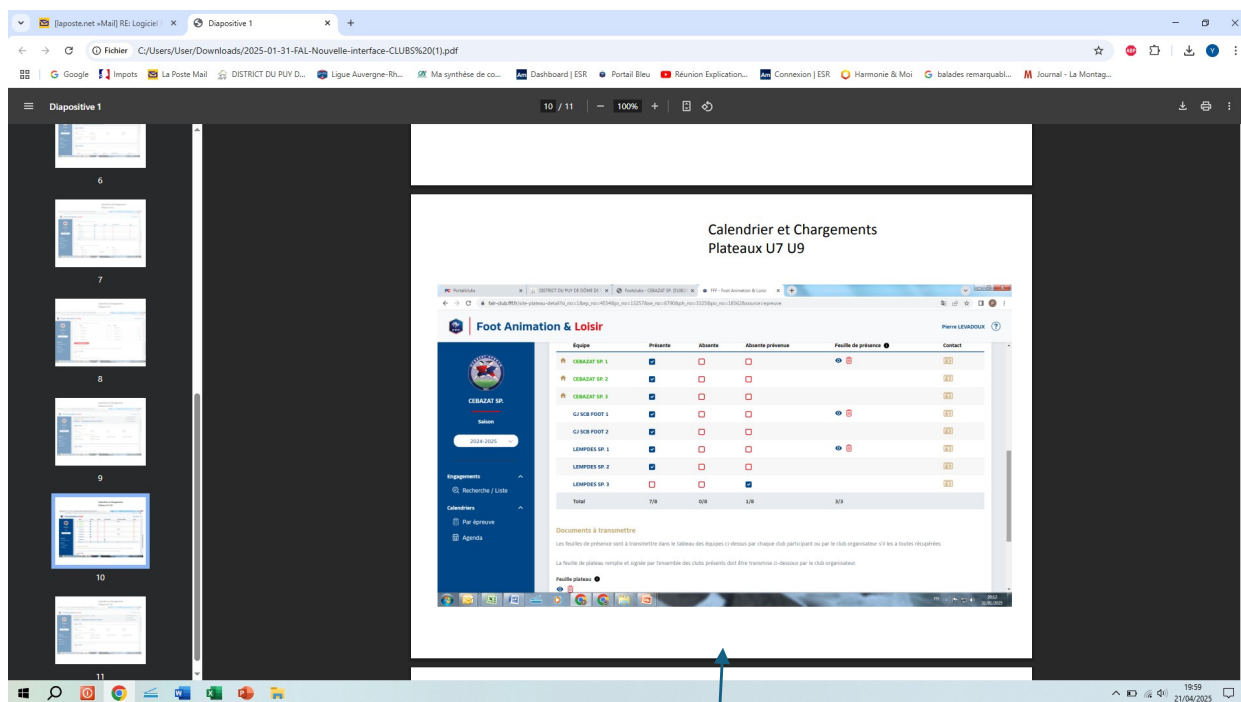
Suite à la mise en place de l'application FAL depuis septembre 2024 dans le district du Puy de Dôme, à l'utilisation de cette application et aux vérifications des documents retournés par les clubs, des propositions d'amélioration sont listées ci-dessous :

APPLICATION FAL :

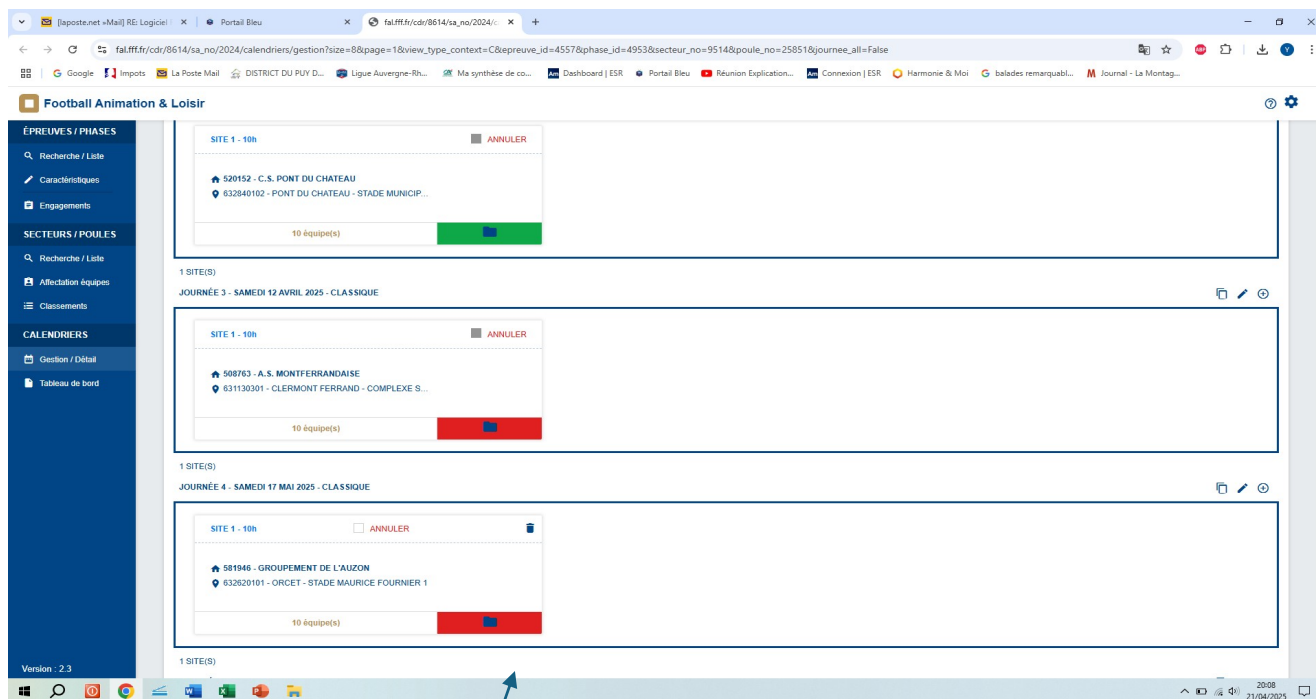
- Bonne prise en main par l'ensemble des clubs, bon pourcentage de retour des documents.
- facile d'utilisation (fiche de plateau séparée et fiche de présence en face chaque club plus pratique)

- Points d'amélioration :

- Dans le cas d'un plateau annulé le responsable de plateau ne peut pas renseigner l'information dans le FAL.



Rajouter la fonction plateau annulé à compléter par le responsable de plateau



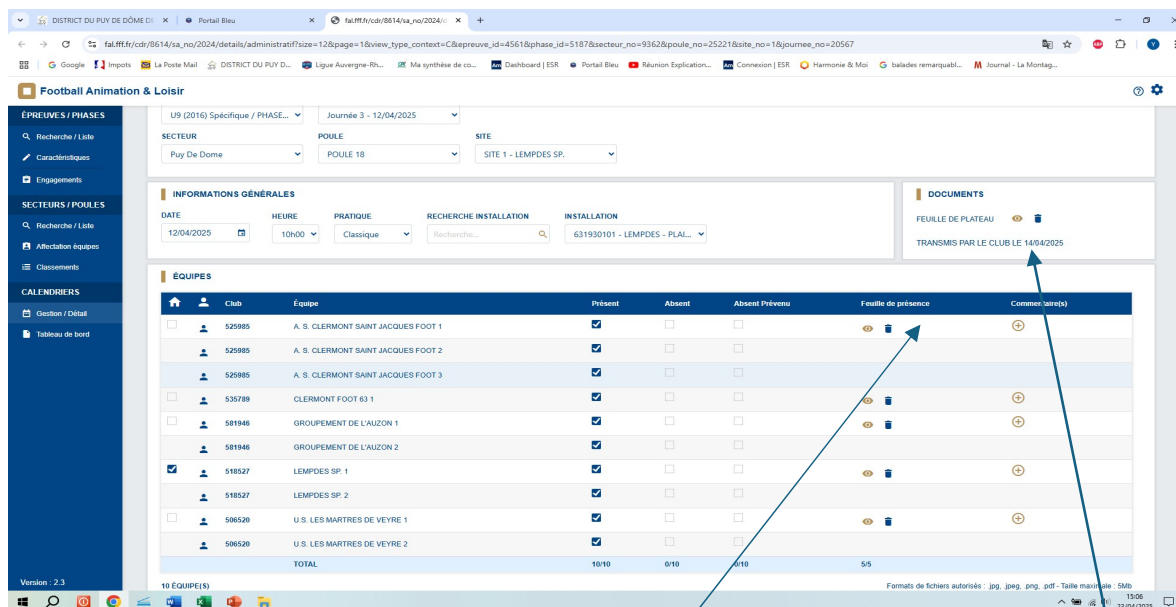
(La vignette passe en jaune par exemple sur l'écran du plateau)

Rouge : documents en attente de transmission

Vert : documents transmis

Jaune : plateau annulé

- **Faire apparaître la date de transmission des fiches de présence notamment lorsque différente de celle du plateau – fiche de présence non laissée à l'organisateur.**



Club	Équipe	Présent	Absent	Absent Prévenu	Feuille de présence	Communiqué(s)
525985	A. S. CLERMONT SAINT JACQUES FOOT 1	✓				
525985	A. S. CLERMONT SAINT JACQUES FOOT 2	✓				
525985	A. S. CLERMONT SAINT JACQUES FOOT 3	✓				
535789	CLERMONT FOOT 63 1	✓				
581946	GRUPEMENT DE L'AUZON 1	✓				
581946	GRUPEMENT DE L'AUZON 2	✓				
518527	LEMPDES SP 1	✓				
518527	LEMPDES SP 2	✓				
506520	U. S. LES MARTRES DE VEYRE 1	✓				
506520	U. S. LES MARTRES DE VEYRE 2	✓				
TOTAL		10/10	0/10	0/10	5/5	

Rajouter date transmission Fiche de présence

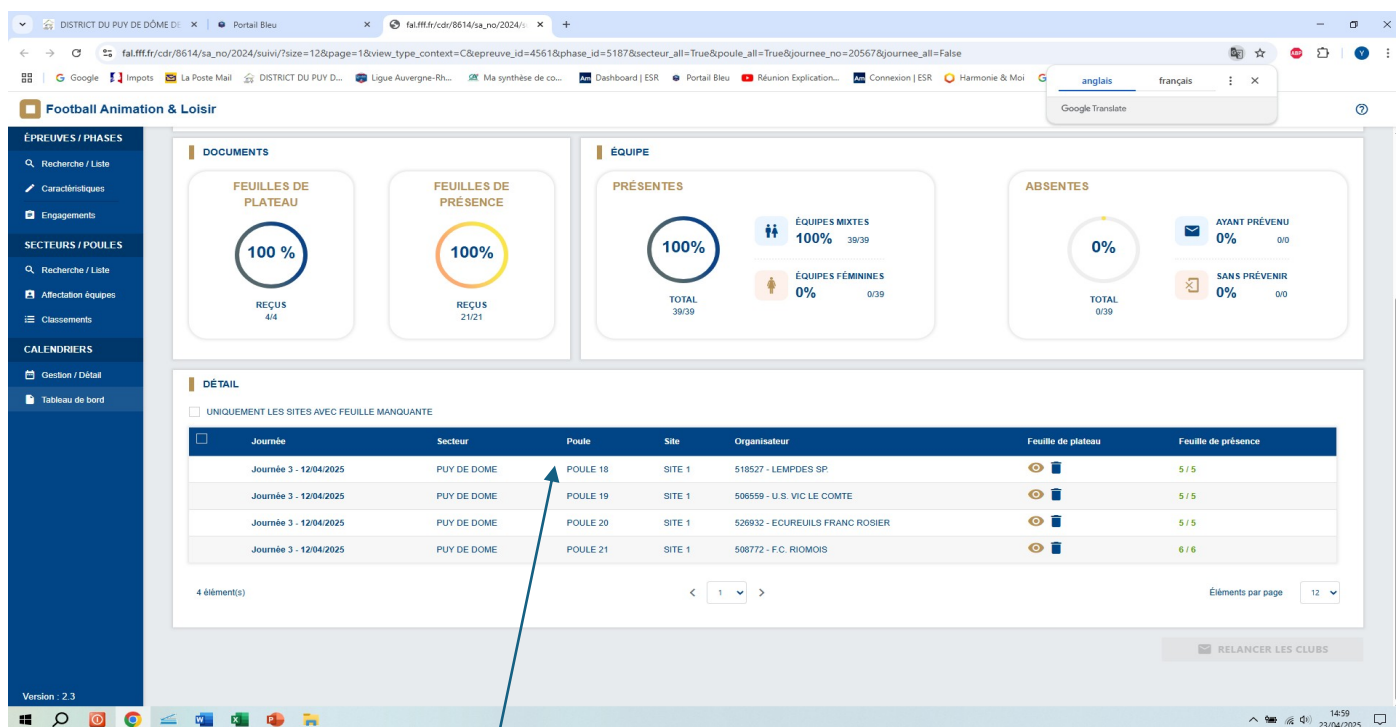
Date transmission feuille

de plateau

(organisateur ou club participant ou CDR)

(organisateur)

- **A partir du tableau de bord d'une épreuve/journée pouvoir accéder directement au détail en cliquant sur la ligne concernée sans repasser par le menu gestion/détail.**

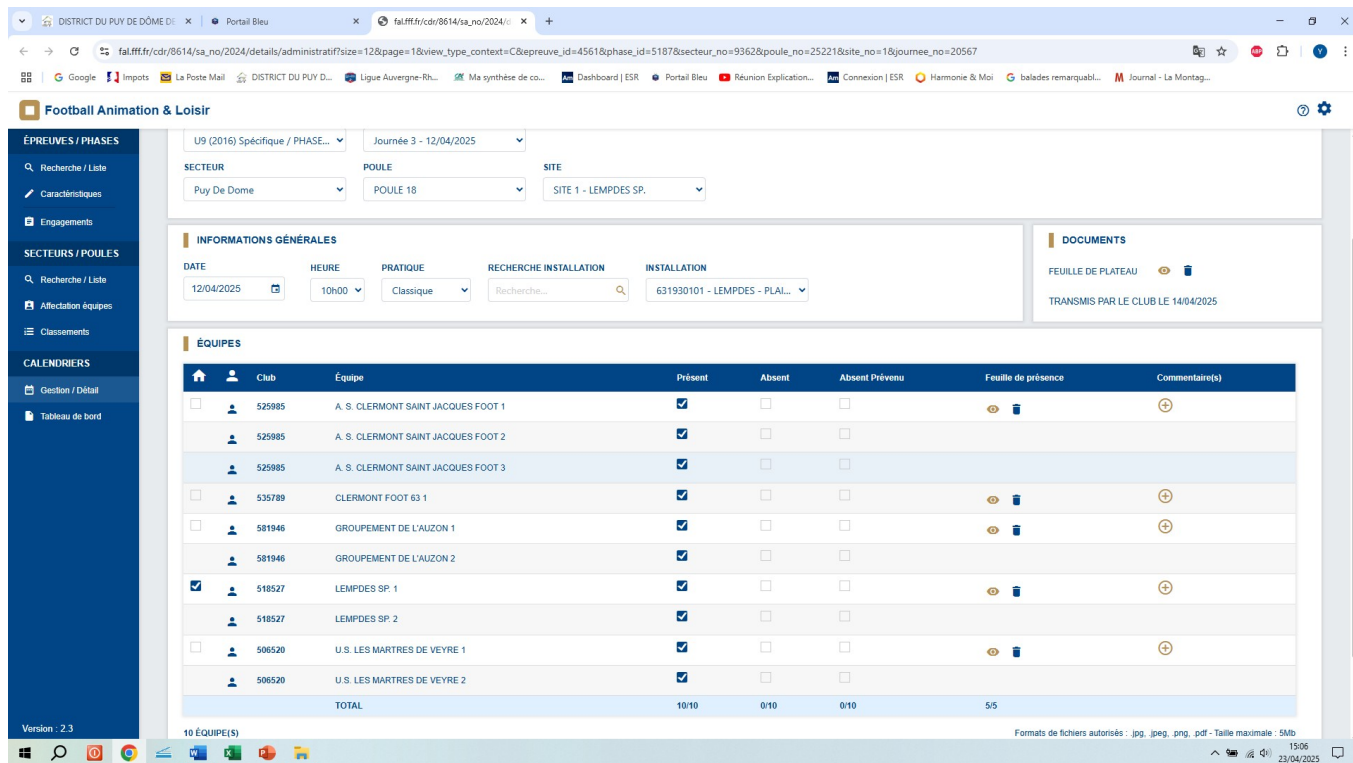


The screenshot shows the 'Football Animation & Loisir' dashboard. The left sidebar contains navigation menus for 'ÉPREUVES / PHASES', 'SECTEURS / POULES', and 'CALENDRIERS'. The main area displays 'DOCUMENTS' with 'FEUILLES DE PLATEAU' and 'FEUILLES DE PRÉSENCE' at 100%. The 'ÉQUIPE' section shows 'PRÉSENTES' at 100% and 'ABSENTES' at 0%. The 'DÉTAIL' section shows a table of events for 'Journée 3 - 12/04/2025' in the 'PUY DE DÔME' sector. A blue arrow points to the first row of the table.

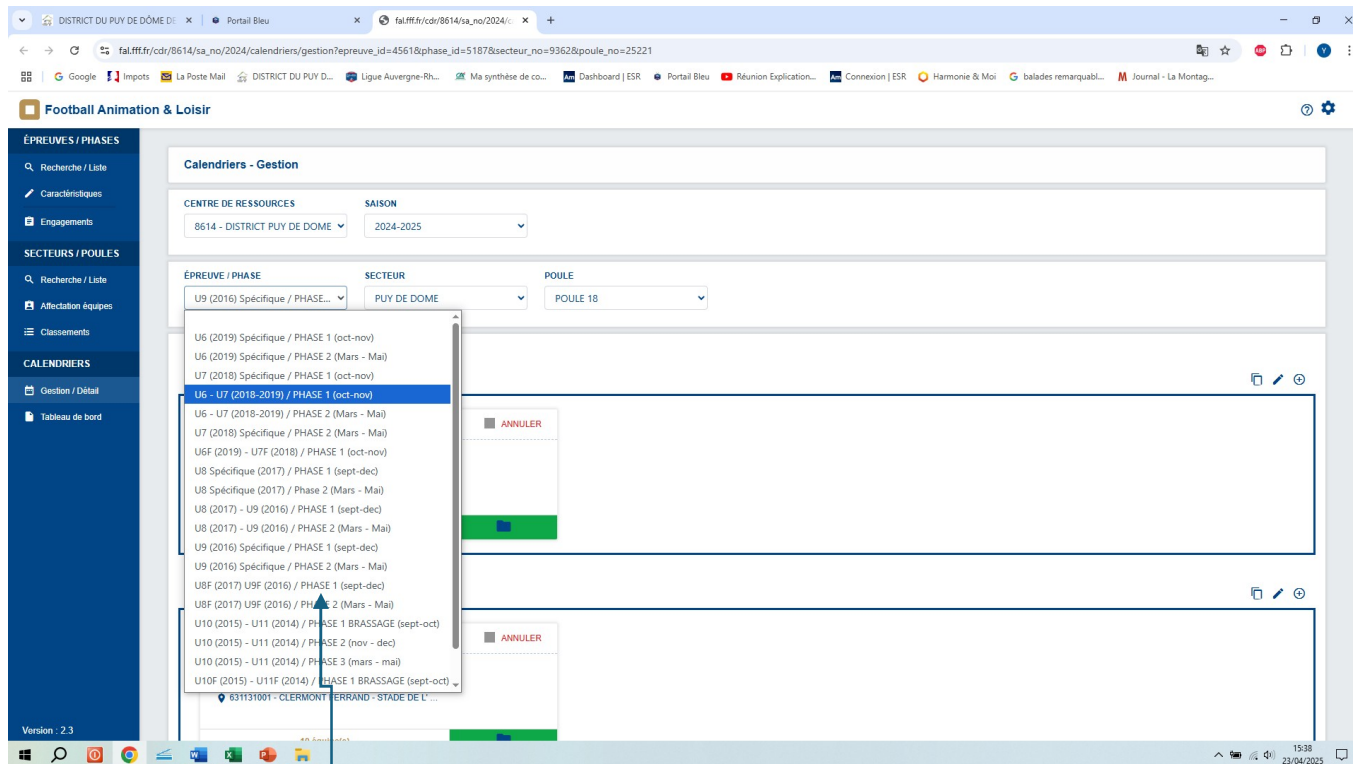
Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau	Feuille de présence
Journée 3 - 12/04/2025	PUY DE DÔME	POULE 18	SITE 1	518527 - LEMPEDES SP	5 / 5	5 / 5
Journée 3 - 12/04/2025	PUY DE DÔME	POULE 19	SITE 1	506559 - U.S. VIC LE COMTE	5 / 5	5 / 5
Journée 3 - 12/04/2025	PUY DE DÔME	POULE 20	SITE 1	526932 - ECUREUILS FRANC ROSIER	5 / 5	5 / 5
Journée 3 - 12/04/2025	PUY DE DÔME	POULE 21	SITE 1	508772 - F.C. RIOMMOIS	6 / 6	6 / 6

Cliquer sur la ligne de la poule concernée

Affichage du détail de la poule concernée



- Avoir plusieurs formats de texte pour distinguer plus facilement les épreuves (en cours-terminées...).



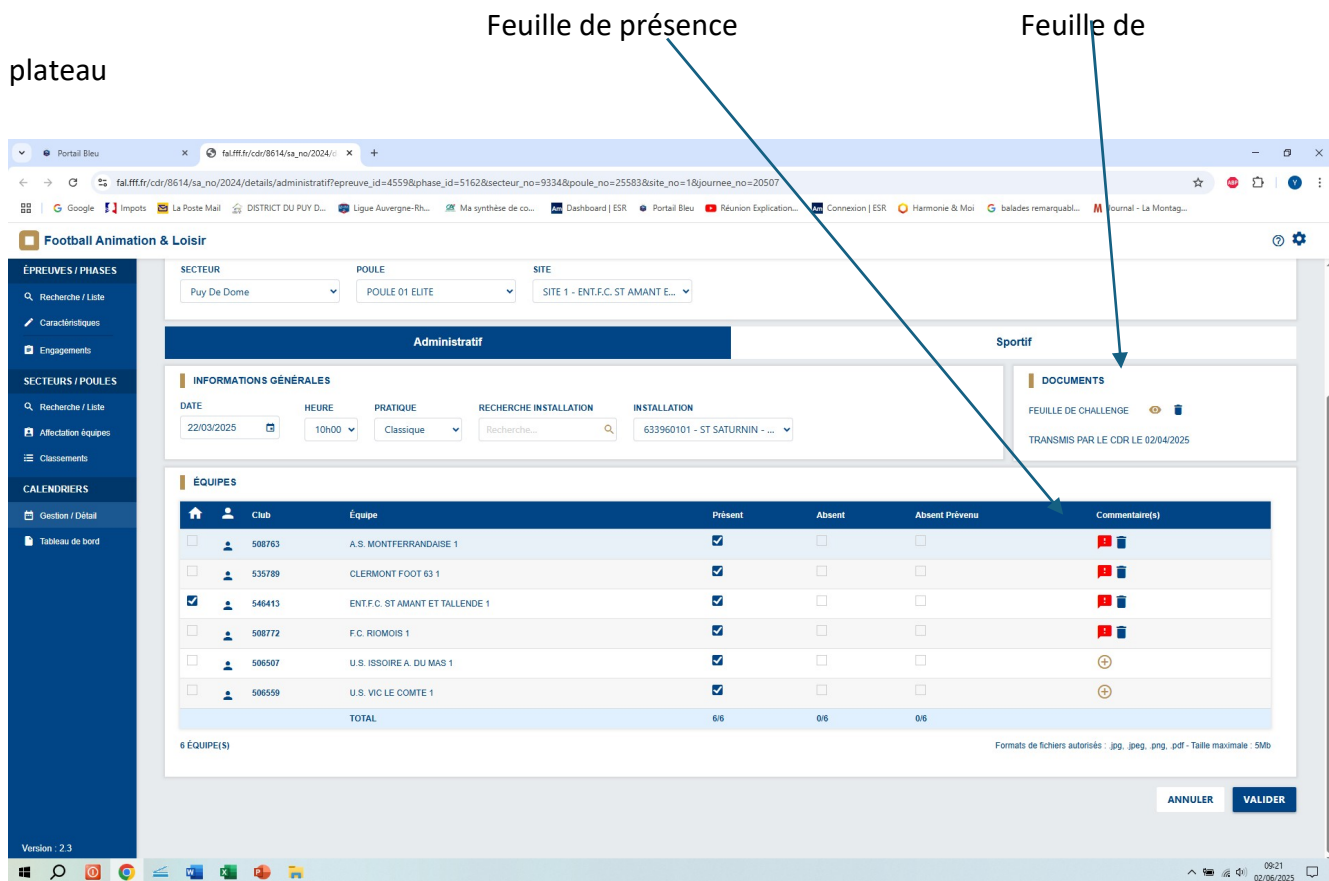
Dans la liste 1 seul type de format de texte

- Application sur téléphone portable pas pratique d'utilisation, alors que c'est l'outil le plus utilisé par tous les intervenants de terrain.
- Avoir accès à un historique des téléchargements de fichiers avec la date et l'émetteur de l'action (club-district) - Accessible aux clubs.
- Avoir la possibilité de charger 2 pages distinctes à l'emplacement « Feuille de présence » sans être obligé de regrouper 2 pages sous un même fichier.
- Pour les U10/U11 mettre la feuille de plateau et les feuilles de présence de chaque club de manière séparée comme en U8/U9.

plateau

Feuille de présence

Feuille de



Club	Équipe	Présent	Absent	Absent Prévenu	Commentaire(s)
508763	A.S. MONTFERRANDAISE 1	☒	☐	☐	
535789	CLERMONT FOOT 63 1	☒	☐	☐	
546413	ENT.F.C. ST AMANT ET TALLENDE 1	☒	☐	☐	
508772	F.C. RIOMOIS 1	☒	☐	☐	
506507	U.S. ISSOIRE A. DU MAS 1	☒	☐	☐	
506559	U.S. VIC LE COMTE 1	☒	☐	☐	
TOTAL		6/6	0/6	0/6	

6 ÉQUIPE(S)

Format de fichiers autorisés : .jpg, .jpeg, .png, .pdf - Taille maximale : 5Mb

ANNULER VALIDER

- Rajouter une case commentaire pour le vérificateur ou CDR sur la page de synthèse d'un plateau

Portail Bleu

fal.ftff.fr/cdr/8614/sa_no/2024/... details/administratif?size=12&page=1&view_type_context=C&sepreuve_id=4557&phase_id=4953§eur_no=9514&poule_no=25851&site_no=1&journee_no=19795

Google | Impôts | La Poste Mail | DISTRICT DU PUY D... | Ligue Auvergne-Rhône-Alpes | Ma synthèse de co... | Dashboard | ESR | Portail Bleu | Réunion Explication... | Connexion | ESR | Harmonie & Moi | balades remarquabl... | Journal - La Montag...

Football Animation & Loisir

ÉPREUVES / PHASES

RECHERCHE / Liste

Caractéristiques

Engagements

SECTEURS / POULES

RECHERCHE / Liste

Affectation équipes

Classements

CALENDRIERS

Gestion / Détail

Tableau de bord

Version : 2.3

SECTEUR: Puy De Dome POULE: POULE 15 SITE: SITE 1 - ESP. CEYRATOISE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATE: 22/03/2025 HEURE: 10h00 PRATIQUE: Classique RECHERCHE INSTALLATION: Recherche... INSTALLATION: 630700101 - CEYRAT - STADE...

DOCUMENTS

FEUILLE DE PLATEAU

TRANSMIS PAR LE CLUB LE 24/03/2025

ÉQUIPES

Club	Équipe	Présent	Absent	Absent Prévenu	Feuille de présence	Commentaire(s)
508783	A.S. MONTFERRANDAISE 1	☒	☐	☐	 	
520152	C.S. PONT DU CHATEAU 1	☒	☐	☐	 	
520152	C.S. PONT DU CHATEAU 2	☒	☐	☐		
520152	C.S. PONT DU CHATEAU 3	☒	☐	☐		
510828	CEBAZAT SP. 1	☒	☐	☐	 	
510828	CEBAZAT SP. 2	☒	☐	☐		
529030	ESP. CEYRATOISE 1	☒	☐	☐	 	
529030	ESP. CEYRATOISE 2	☒	☐	☐		
581946	GROUPEMENT DE L'AUZON 1	☒	☐	☐	 	
581946	GROUPEMENT DE L'AUZON 2	☒	☐	☐		
TOTAL		10/10	0/10	0/10	5/5	

10 ÉQUIPE(S)

Formats de fichiers autorisés : jpg, jpeg, png, pdf - Taille maximale : 5Mb

09:16 02/06/2025